Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Le Prix du courage

Retour sur les deux lauréats du Prix Nobel de la paix 2018

Nathalie Peeters
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Novembre 2018

« Tirons notre courage de notre désespoir même »
Sénèque

Origines

Alfred Nobel a stipulé dans son testament que la totalité de ses biens, acquis grâce à son invention de la dynamite, devra être annuellement distribuée sous forme de Prix à « ceux qui pendant l'année précédente auront apporté les plus grands bienfaits à l'humanité. » Son capital divisé en parts égales sera alloué à cinq domaines différents :

- une part à qui aura fait la découverte ou l'invention la plus importante dans le domaine de la physique,
- une part à qui aura fait la découverte ou le progrès le plus remarquable en chimie,
- une part à qui aura fait la découverte la plus importante dans le domaine de la physiologie ou de la médecine,
- une part à qui aura produit dans le domaine de la littérature l'œuvre la plus remarquable d'une tendance idéaliste,
- une part à celui qui aura agi le plus ou le mieux pour la fraternisation des peuples, l'abolition ou la réduction des armées permanentes ainsi que pour la formation et la diffusion des congrès de la paix.

Ces dernières volontés entrent en vigueur en 1901, cinq ans après sa mort. Les prix attribués en son nom sont remis par le roi de Suède, et l'héritage de l'inventeur de la dynamite… se perpétue jusqu'à aujourd'hui.

Le Prix Nobel de la paix

Le Prix Nobel de la paix de l'année 2018 a été décerné le 5 octobre à Nadia Murad Basee Taha et à Denis Mukwege pour : « leurs efforts visant à mettre fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre. »
Nadia Murad s'est déjà vu décerner le Prix Sakharov[1] en 2016 conjointement avec Lamia Aji Bachar, rescapée yézidie.

Lamia Aji Bachar Nadia Murad Basee Taha
© Droits réservés

Denis Mukwege, que l'on connaît comme « l'homme qui répare les femmes », a quant à lui remporté le Prix Sakharov en 2014.

Dans les griffes de Daech

La lauréate Nadia Murad est née en 1993 dans une famille yézidie au nord-ouest du Kurdistan irakien près de la frontière syrienne. La communauté yézidie forme une minorité confessionnelle qui n'a jamais été reconnue en Irak[2].
Nadia a passé sa jeunesse au sein du petit village de Kocho (situé dans la région yézidie du district de Sinjar). Elle y vivait avec sa famille, sa mère et ses frères. Le 3 août 2014, des djihadistes de l'État islamique lancent une offensive sur la région. Kocho est habité par une majorité religieuse non musulmane. Celle-ci ne possède pas de livre sacré, leur religion se transmet oralement. Daech veut éradiquer ces « mécréants » qui n'ont pas selon eux le droit de vivre dans une région musulmane. Un ultimatum est posé aux villageois : la conversion à l'islam ou la mort. La plupart refusent et tentent de fuir dans la montagne.
Les habitants sont regroupés dans la cour de l'école. Les hommes et les femmes sont séparés.
Des hommes, des femmes âgées sont exécutés par balle ou décapités. Les jeunes non pubères sont emmenés dans des camps d'entraînement pour les former au Djihad. La maman et les six frères de Nadia sont assassinés sauvagement.
Nadia, ses sœurs, cousines, nièces, amies et des filles de villages voisins sont enlevées et emmenées à Mossoul, contrôlé par l'El. Elles y seront vendues comme du bétail.

[1] Prix attribué chaque année à des personnalités qui se sont illustrées dans la défense des droits humains.

[2] La cellule Démocratie ou barbarie de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en partenariat avec l'ONG ULB-Coopération, a consacré aux Yézidis une exposition de photos et de vidéos : « Les Yézidis, un peuple entre exil et résistance » du 13 janvier au 21 février 2018.

© Droits réservés

Nadia est choisie par un jeune commandant de l'El qui lui demande de changer de religion et de l'épouser. Elle refuse. S'ensuivent alors des jours et des jours de tortures, d'humiliation, de viols. Quand il s'en lasse, il la « solde » à un autre combattant. Elle sera vendue à plusieurs reprises, et subira le même sort de ses nombreux bourreaux.
Un jour, la jeune fille réussit à s'échapper, mais Mossoul grouille de soldats, et elle est très vite rattrapée. Elle sera sévèrement punie pour sa tentative d'évasion par des actes de torture et des viols collectifs.

En février 2015, des voisins sunnites acceptent de l'aider. Ils lui octroient les documents musulmans d'une des femmes de leur famille. Grâce à ces pièces d'identité, elle réussit à quitter Mossoul et à atteindre la frontière où elle rejoint un camp de réfugiés.
Nadia contacte alors une organisation de secours aux Yézidis qui l'aide à retrouver l'une de ses sœurs qui réside en Allemagne. Elle s'installe à Stuttgart, et commence à témoigner. Son histoire tragique attire l'attention de l'avocate internationale, spécialisée dans les droits humains Amal Clooney (femme de l'acteur George). Cette jeune femme engagée, d'origine libanaise, encourage et épaule Nadia dans son « travail » de médiation. Elles font très rapidement la une des journaux.

Pour qu'elle soit la dernière

Depuis le jour de sa fuite, Nadia n'a de cesse de raconter son calvaire et de dénoncer les exactions commises contre les Yézidis. Elle témoigne courageusement à visage découvert et essaye d'attirer l'attention de la communauté internationale sur le sort tragique de sa communauté
En 2016, les Nations Unies la nomment ambassadrice pour « la dignité des victimes du trafic d'êtres humains. » Le 19 septembre de la même année, lors d'un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, elle lance un appel à l'aide : « Si les décapitations, l'esclavage sexuel et le viol des enfants, si tout cela ne vous force pas à bouger, quand le ferez-vous ? Vous et vos familles n'êtes pas les seuls à mériter la vie. Nous méritons aussi de vivre ! »

Elle milite sans relâche afin que les persécutions commises contre les Yézidis soient considérées comme un génocide et explique lors d'une conférence de presse à Washington : « Pour moi, la justice n'est pas de tuer tous les membres de Daech qui ont commis ces crimes contre nous. La justice, c'est de mener les membres de Daech devant un tribunal et les voir,

devant la cour, admettre les crimes qu'ils ont commis contre les Yézidis et qu'ils soient punis pour ces crimes. »

Dans un livre édité chez Fayard *Pour que je sois la dernière*[3], elle raconte sa monstrueuse histoire. La mort lente et douloureuse de son corps et de son esprit, de sa dignité anéantie face aux humiliations quotidiennes des assassins de ses proches.
Nadia porte la parole de ces anciennes esclaves de l'État islamique, de ces survivantes qui clament haut et fort que tous les pays devraient s'unir contre Daech, et dénoncer ces meurtres de masse.

Actuellement, l'ONU estime qu'environ 3 200 femmes et enfants sont toujours captifs des djihadistes. De nombreux habitants de la région de Sinjar vivent encore dans des camps de réfugiés. Aucun des auteurs de violences sexuelles liées au conflit de Daech n'a été traduit devant un tribunal.

Associations d'entraide

L'association Yahad-In Unum[4] a élargi son domaine d'action. À l'initiative du Père Desbois[5] qui en assure la présidence, une organisation internationale de défense des droits humains a vu le jour : « Action Yazidi ». Ses objectifs : collecter des témoignages de survivants pour recueillir des preuves de chaque étape de ce qu'elle veut faire reconnaître comme un génocide. Lutter contre l'impunité des génocidaires puisqu'il est actuellement impossible de faire juger leurs crimes ni par les juridictions nationales syriennes ou irakiennes ni par la Cour pénale internationale du fait de la non-ratification du Statut de Rome par ces deux États. En revanche, l'accumulation des preuves récoltées pourrait permettre d'établir la responsabilité d'auteurs ressortissants d'un État signataire du Statut.
Yahad-In Unum a également ouvert une cellule d'appui psychosocial pour les femmes yézidies et musulmanes ayant subi les violences de Daech.

[3] Nadia Murad, *Pour que je sois la dernière*, Paris, Fayard, 2018.
[4] Association française fondée en 2004 créée au départ pour localiser les sites des fosses communes de victimes juives et roms assassinées par les nazis en Europe de l'Est durant la Seconde Guerre mondiale.
[5] Prêtre catholique, président de l'association. Coauteur avec Nastasie Costel de *La Fabrique des terroristes*, Paris, Fayard, 2016.

L’homme qui répare les femmes

L’autre lauréat Denis Mukwege, surnommé « l’homme qui répare les femmes », est le fils d’un pasteur pentecôtiste. Ce gynécologue congolais de 63 ans, dont la notoriété a franchi les frontières, dédie sa vie aux victimes de violences sexuelles en temps de guerre en République démocratique du Congo.
Denis obtient son diplôme de médecine au Burundi en 1983, et poursuit une spécialisation en gynécologie à l’université d’Angers. Il exerce quelques années en France et choisit en 1989 de rentrer dans son pays natal. Il est nommé au poste de médecin directeur de l’hôpital de Lemera dans l’est de la RDC. Quand la guerre éclate en 1996, l’hôpital est détruit, des membres du personnel et des patients sont assassinés. Denis part alors se réfugier à Nairobi, et revient ensuite à Bukavu, la capitale du Sud-Kivu, il y fonde l’hôpital de Panzi en 1999.

Extrait du documentaire de Thierry Michel *L'homme qui répare les femmes*[6]
© JHR Films

Sa première patiente ne vient pas pour accoucher, elle a été victime d’un viol avec extrême violence. Panzi devient rapidement un hôpital du viol, où le docteur et son équipe essayent de rendre aux femmes un peu de leur humanité. Trois mois plus tard, Denis a déjà soigné 45 femmes victimes de violences sexuelles… Des fillettes, des femmes souvent contaminées par le virus du sida. Le docteur décrit le viol dans sa région comme une véritable stratégie de guerre :
« […] une entreprise de destruction de la structure sociale. C’est une arme de destruction massive. Non seulement cela détruit la femme qui en est victime, mais aussi sa progéniture. Soit parce qu’elle ne pourra plus avoir d’enfants, soit parce qu’elle rejettera celui qu’elle porte, issu du viol. Ces enfants-là, innocents, sont traumatisés avant même d’être nés. Une fois nés, ils risquent de tomber à leur tour dans le cycle de la violence. Ils sont une bombe à retardement ». Et il ajoute : « Il y a eu des progrès. Le viol, qui était considéré comme un dommage collatéral, est aujourd’hui reconnu comme un crime de guerre. »[7]

Il s’est employé déjà à essayer de réparer les corps et les esprits meurtris d’environ 40 000 femmes victimes de viols avec violence commis dans l'est de la RDC, pendant la

[6] *L'homme qui répare les femmes. La Colère d'Hippocrate*, d’après l’œuvre originale de Colette Braeckman, réalisé par Thierry Michel, Belgique, 2015, 1 h 55
[7] « Le viol est une arme de destruction massive », *Libération*, 26 novembre 2014.

deuxième guerre du Congo (1998-2003), et au cours des différents conflits armés qui se sont succédé dans la région.

Les files de femmes qui viennent en consultation à Panzi s'étirent le long des murs de l'hôpital
© Reuters, *Le Soir*

Pour la dignité des femmes

Après les tueries à répétition dans la région de Béni (Nord-Kivu), Denis Mukwege lance un appel à la communauté internationale. Il réclame la protection des populations civiles de la région des Grands Lacs et en mars 2016, il lance une pétition à l'ONU. Elle est signée par 200 organisations qui s'insurgent de l'impunité dont jouissent les auteurs de nombreuses violences sexuelles commises en RDC. Ce texte, intitulé « Non à l'impunité », réclame notamment que le Conseil publie une liste jusqu'ici secrète de 617 personnes soupçonnées d'avoir commis des viols et des atteintes aux droits humains en République démocratique du Congo entre 1993 et 2003.
Il interpelle aussi l'ONU au sujet de la création d'un tribunal spécial réunissant des juges et des procureurs internationaux pour juger les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis en RDC, et demande que des échantillons d'ADN soient systématiquement prélevés dans les affaires de viol.
En effet, comment reconstruire une société traumatisée sans la réparation des crimes ?

Son combat n'est pas aisé, il subit régulièrement des menaces. Le 25 octobre 2012, il est victime d'une tentative d'assassinat sous les yeux de sa famille. Cinq hommes armés font irruption à son domicile. Ce ne sont pas de simples voyous, aucun objet de valeur n'a été dérobé. Un de ses gardes prend la balle qui lui était destinée, et meurt sur-le-champ. Les malfrats prennent la fuite. À l'heure actuelle, ils n'ont toujours pas été arrêtés.
Après l'attentat, il se réfugie en Belgique jusqu'au moment où il décide qu'il ne peut pas rester en exil et qu'il est de son devoir de ne pas abandonner ces femmes. Après trois mois d'absence, il est de retour à l'hôpital Panzi.
Grâce aux dons engendrés, le bon docteur opère gratuitement. Il a ouvert « La Cité de la joie », une maison d'accueil, il est important que les patientes reçoivent également un suivi psychologique. Ensuite, elles sont aidées pour poursuivre leurs études ou se former à un métier.

Mur de la Cité de la joie, campus de l'Hôpital Panzi, janvier 2012. Règles de la Cité de la joie en français et swahili
© Physicians for Human Rights

En 2013, un rapport de l'ONU a établi que dans l'est de la RDC, près de 250 enfants ont été victimes de viol en l'espace d'une année, et plus de 1 000 femmes par jour seraient victimes de violences sexuelles.

L'obtention du Prix Nobel de la paix 2018 par Nadia Murad Basee Taha et Denis Mukwege est un moment important dans la lutte contre les violences faites aux femmes de par le monde. Ce prix reconnait *de fait* la souffrance d'innombrables femmes qui, au cours de la dernière décennie, ont été victimes de violences sexuelles et constitue un signal fort pour encourager le combat contre ces pratiques.

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.
À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.
Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.